

# PROGRAMME MUNICIPALES

Le programme de la REV défend une société d'écologie radicale, antispéciste, décoloniale et anticapitaliste.

Nos mesures pour les municipales visent à assurer aux citoyen·nes et à l'ensemble du vivant l'accès aux besoins essentiels : vivre, se nourrir, se loger, se reposer, se déplacer, se soigner, se cultiver, s'épanouir.

## NOS MESURES MUNICIPALES PRIORITAIRES

### 1 CRÉER UN POSTE D'ADJOINT(E) AU MAIRE AU RESPECT DU VIVANT

Celle-ci ou celui-ci sera consulté·e pour toutes les mesures décidées par la municipalité qui ont un effet sur la faune et la flore de la commune.

### 2 INSTAURER UNE OPTION ALIMENTAIRE LAÏQUE

Dans l'ensemble des restaurations collectives municipales, et notamment les écoles, instauration d'une option végétane tous les jours et d'une journée végétane par semaine. L'alimentation végétalienne, éthique et sans souffrance, est aussi la plus laïque de tous les régimes alimentaires puisque le repas végétane est le seul qui puisse être consommé par toutes les citoyennes et tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances.

### 3 CRÉER UNE MAISON DES ANIMAUX

Les maisons des animaux sont des lieux municipaux dans lesquels seront proposés différents services dédiés à la protection des animaux. Elles permettront notamment l'accès aux soins vétérinaires à prix accessibles pour tous les revenus, feront également office de refuge, accueilleront des associations de protection des animaux, etc.

### 4 DÉFENDRE L'ART SANS CRUAUTÉ ANIMALE

Notre commune s'engagera à refuser les cirques avec animaux, les corridas (sur les territoires concernés) et tout spectacle mettant en scène des animaux, car ces derniers ne doivent pas être considérés comme des objets de divertissement, et encore moins subir des tortures au nom de l'art. Notre ville accueillera et soutiendra les spectacles sans exploitation animale.

### 5 ENSEIGNER LE RESPECT DU VIVANT DANS LES ÉCOLES

Dans les écoles, interdire le lobbyisme pro-viande, interdire les interventions de chasseurs. Au contraire, les enseignant·es et intervenant·es des établissements scolaires sensibiliseront les enfants au respect de la vie et à la protection du vivant par des activités variées (ornithologie, observation de la faune et de la flore, médiation animale, cours de cuisine végétale, etc.).

## **6 RÉORIENTER LES AIDES MUNICIPALES VERS LES PROJETS À VALEUR ÉCOLOGIQUE AJOUTÉE**

Fin des subventions et privilèges accordés aux activités, entreprises et organisations écocidares, notamment la chasse, les événements qui nuisent à la biodiversité ou encore les entreprises polluantes. Cette économie permettra de subventionner des initiatives éthiques.

## **7 METTRE EN PLACE DE LA MOBILITÉ GRATUITE POUR TOUTES ET TOUS**

Mise à disposition de transports en commun gratuits sur la commune.

## **8 PROMOUVOIR LE LIEN ENTRE L'ENFANT ET LA MUSIQUE AINSI QUE LE SPORT**

Pour tous les enfants de la commune âgés de 6 à 18 ans, garantie de l'accès gratuit ou à prix modique à un cours de musique ou de chant et à un cours de sport.

## **9 INTERDIRE LA CHASSE ET LA PÊCHE**

Aucune activité de chasse ou de pêche ne sera autorisée sur la commune.

## **10 JUMELER LA COMMUNE AVEC UNE VILLE DE PALESTINE ET AIDER À LA RECONSTRUCTION DE GAZA**